

CHAPITRE 2

CHAPITRE 2

Obstacles à la participation des femmes au parlement

NADEZHDA SHVEDOVA

DANS LES PARLEMENTS DU MONDE ENTIER ET À TOUS LES niveaux de la prise décision, quel que soit l'état de développement du pays, les femmes sont sous-représentées. Alors que le champ politique présente des caractéristiques propres à chaque nation, on retrouve partout une donnée commune : la participation des femmes n'est jamais paritaire. Les femmes qui décident d'entrer en politique trouvent un environnement politique, social et culturel peu accueillant; voire hostile. Il suffit d'un rapide coup d'œil sur la composition du monde de la décision politique, dans n'importe quelle région, pour découvrir les obstacles que les femmes rencontrent dès qu'elles entreprennent de défendre leurs propres intérêts. Pour aider les femmes à surmonter les obstacles dressés sur le chemin de leur participation et leur engagement, il convient tout d'abord d'identifier tous les blocages dans chacun des domaines politique, sociopolitique et idéologique, socioculturel et psychologique. Dans les chapitres suivants, nous identifierons diverses stratégies permettant de surmonter ces obstacles et nous analyserons le devenir des femmes lorsqu'elles sont ou seront entrées dans les parlements.

Les obstacles politiques

Les hommes dominent l'arène politique, les hommes formulent les règles du jeu politique, les hommes définissent les critères d'évaluation. Le fait qu'il n'existe que des modèles à dominante masculine entraîne un certain rejet de la politique chez les femmes.

En ce début du XXI^e siècle, plus de 95% des pays du monde permettent aux femmes d'exercer les deux droits démocratiques les plus fondamentaux, celui de voter et celui d'être éligible. Le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes a été la Nouvelle Zélande, en 1893; et ce fut la Finlande qui leur a accordé pour la première fois les deux droits fondamentaux simultanément. Seuls quelques pays déniaient encore ces droits aux femmes¹.

En théorie, le droit de vote fonde le droit à l'éligibilité. Par conséquent, le droit de vote des femmes est tronqué par le seul fait que les candidats à élire sont majoritairement masculins.

Et ceci est vrai, non seulement dans les démocraties récentes, mais également dans les plus vieilles démocraties du monde. Le faible niveau de représentation des femmes dans certains parlements européens² devrait être considéré comme une violation des droits démocratiques des femmes et comme tel condamné en tant que violation des droits humains fondamentaux reconnus dans les textes européens. La différence de représentation dans les organes législatifs entre les hommes et les femmes signifie que la représentation des femmes est plus influencée par la préservation du statu quo que par la démocratisation.

Les difficultés viennent, suivant les pays, soit du fait que la loi en vigueur n'est pas respectée, soit du fait qu'il n'existe aucune loi. Ainsi, la loi argentine sur les quotas exige la présence de 30% de femmes en position éligible sur les listes électorales. Sans une telle loi, les effectifs féminins au parlement ne se seraient jamais accrus, car les listes exclusivement féminines sont toujours battues. Les élections irlandaises de 1997 en apportent la preuve.

Diverses études indiquent que les facteurs politiques jouent un rôle plus significatif que les facteurs sociaux dans la féminisation des parlements. Entre deux

Les facteurs politiques jouent un rôle plus significatif que les facteurs sociaux dans le recrutement des femmes dans les parlements

pays ayant un niveau de culture politique comparable, le système électoral est déterminant; ainsi la représentation proportionnelle a permis la présence de trois à quatre fois plus de femmes en Allemagne que le système majoritaire en Australie.

Ce type de généralisation n'est valable qu'entre des pays dont le niveau de développement culturel, social et économique est comparable. On ne peut pas, par exemple, l'appliquer dans le cas de la Russie, en raison du nombre incalculable de partis, des structures obsolètes de ces derniers, de l'absence de confiance dont les femmes sont victimes, et du fait que les problèmes spécifiques des femmes ne sont pas pris en compte par les partis.

Au même titre que la volonté politique d'améliorer l'accès des femmes au parlement, l'éducation politique de l'électeur sera déterminante, c'est-à-dire sa capacité à faire un choix, seul et suivant des motifs cohérents, ce qui ne dépend pas uniquement de son degré d'instruction formelle.

TABEAU 1: Présence des femmes dans les parlements nationaux

Situation au 4 février 2002. Statistiques établies par l'Union interparlementaire sur la base des données fournies par les parlements nationaux.

MOYENNE MONDIALE

Parlement	14,3%	Chambre unique ou basse	14,5%	Chambre haute ou Sénat	13,6%
Total réel des 2 chambres	41,138	Total réel	35,105	Total réel	6,037
Ventilation par sexe disponible	38,933	Ventilation par sexe disponible	33,457	Ventilation par sexe disponible	5,476
Hommes	33,351	Hommes	28,619	Hommes	4,732
Femmes	5,582	Femmes	4,838	Femmes	744

Moyennes des grandes régions du monde (en pourcentage)

Régions*	Chambre basse ou unique	Chambre haute ou Sénat	Parlement
Pays nordiques	38,8%	---	38,8%
Europe – OSCE (pays nordiques inclus)	16,8%	14,8%	16,4%
Amériques	15,8%	16,6%	15,9%
Asie	15,6%	12,1%	15,4%
Europe OSCE (hors pays nordiques)	14,7%	14,8%	14,7%
Afrique Sub-Saharienne	12,8%	12,8%	12,8%
Pacifique	11,3%	25,9%	12,8%
Pays arabes	4,6%	2,5%	4,3%

*Classement des régions en ordre décroissant des pourcentages des chambres basses ou uniques
© International IDEA

(Source : UIP «Les femmes dans les parlements nationaux», au 4 février 2002.

Consulter : www.ipu.org/wmn-e/world)

Citons les principaux obstacles politiques que rencontrent les femmes :

- la prédominance du « modèle masculin » dans la vie politique et dans les institutions élues;
- l'absence de soutien de la part des partis, par exemple une aide financière aux candidats inférieure lorsqu'il s'agit de femmes, leur accès limité à la hiérarchie au sein du parti ou l'exigence de conditions différentes;
- l'absence de contacts et de coopération avec leurs propres syndicats ou les organisations féminines en général;
- un système d'instruction et de formation peu dirigé vers les femmes en

- général ou qui attire peu les jeunes filles vers la vie politique en particulier;
- la nature même du système électoral qui peut ne pas favoriser la candidature de femmes.

Modèle masculin de la vie politique

Les hommes régissent largement l'arène politique; ils formulent largement les règles du jeu et définissent les critères d'évaluation. La vie politique elle-même est organisée en fonction de leurs valeurs et conformément à leur style de vie. Ainsi,

La vie politique est organisée selon les critères et les valeurs des hommes, voire, dans certains cas, selon leur style de vie

par exemple, le modèle politique repose sur l'idée « de perdants et de gagnants », de compétition et de confrontation, bien plus que sur le respect mutuel, la collaboration et la recherche d'un consensus³. Or cet environnement est souvent étranger aux femmes. L'existence de ce modèle masculin entraîne, de la part des femmes, un rejet d'une politique de style masculin et de la politique, en général. C'est pour

quoi si peu d'entre elles entrent en politique.

« L'aspect le plus intéressant du Parlement suédois ne se limite pas au fait que nous ayons 45% de femmes élues, mais s'étend au domaine qualitatif : la plupart des femmes et des hommes apportent dans les discussions parlementaires une expérience sociale propre qui est pertinente. Ceci fait la différence.

Les hommes connaissent les problèmes de la vie quotidienne, de l'éducation des enfants ou de la gestion d'une famille, ils peuvent en parler avec un esprit plus ouvert et une plus grande compréhension. Les femmes peuvent s'exprimer sur tous les sujets selon leur propre personnalité. Ni les hommes, ni les femmes ne doivent se conformer au rôle traditionnellement imposé. Les femmes n'ont pas à se comporter comme des hommes pour participer au pouvoir; les hommes n'ont pas à se conduire comme des femmes pour s'occuper de leurs enfants. C'est lorsque ce modèle sera en vigueur que nous pourrons parler d'un réel changement. »

Birgitta Dahl, Présidente du Parlement suédois.

Des différences entre les hommes et les femmes apparaissent dans le contenu des décisions et dans les priorités. Celles-ci sont fonction des centres d'intérêt, de l'ex-

périence vécue et de la façon d'appréhender les sujets et qui sont spécifiques à chacun des deux sexes. Les femmes, en effet, ont souvent des préoccupations plus sociales et donnent priorité aux problèmes relatifs à la santé publique ou aux enfants.

Le modèle à dominante masculine qui s'illustre, plus que partout ailleurs, dans les calendriers parlementaires, n'accorde que rarement une quelconque attention à la création de structures facilitant l'accès des mères de famille au monde du travail, en particulier du travail parlementaire.

Tiraillées entre le travail au sein du parti et dans la circonscription, les femmes, surmenées, doivent en outre participer au travail en commissions, en liaison avec les femmes parlementaires de leur parti ou des autres partis, ou encore à l'extérieur du Parlement... Sans oublier leurs rôles de sœurs, de mères ou de grands mères. À l'heure actuelle, la plupart des programmes parlementaires et des agendas des sessions n'ont pas été ajustés pour prendre en compte le double fardeau porté par les femmes. Trop nombreuses sont les femmes parlementaires qui se débattent pour tenter d'équilibrer leur vie familiale avec les exigences de leur tâche électorale, impliquant des heures tardives, des déplacements et l'absence d'appui matériel.

Tiraillées entre le travail au sein du parti et dans la circonscription, les femmes, surmenées, doivent en outre participer aux commissions, travailler en liaison avec les femmes parlementaires de leur parti ou des autres partis, ou encore à l'extérieur du parlement... Sans oublier leurs rôles de sœurs, de mères ou de grands mères.

Absence de soutien de la part des partis

Les femmes jouent un rôle important dans les campagnes électorales et en tant que militantes au sein des partis; cependant elles n'accèdent que fort rarement à l'encadrement de ces partis. En fait, moins de 11% des dirigeants des partis politiques dans le monde sont des femmes.

Les femmes constituent moins de 11% des cadres des partis politiques dans le monde

Alors que les partis disposent de fonds pour financer les campagnes électorales, les femmes ne bénéficient guère de ces ressources, le soutien financier aux candidates est limité. Pourtant il faut admettre que par rapport au nombre de femmes qui sont présentées, le nombre de femmes élues est élevé : plus un parti a de candidates, plus il a de membres au parlement.

La désignation par les partis est un processus très tendancieux, en ce sens que les critères de sélection mis en avant sont des « paradigmes masculins ». Dans une

ambiance de « club réservé aux hommes », les préjugés exercent une sorte d'interdit sur les femmes qui seraient prêtes à s'intégrer dans le fonctionnement du parti. Ceux qui distribuent les fonds lors des campagnes électorales sous-estiment les capacités politiques des femmes et bloquent la désignation d'un plus grand nombre de femmes. Sur ces listes, elles sont, la plupart du temps, placées en position non-éligible en fonction des scores escomptés; elles ne sont alors que des leurres pour attirer certains électeurs. La participation des femmes ne devient substantielle que dès lors qu'elle est soumise à un quota. En Suède par exemple, le fait que le nombre des représentants de chacun des sexes doit se situer entre 40 et 60%, a eu pour conséquence une présence de plus de 40% de femmes au parlement actuel.

TABLEAU 2: Femmes présidentes de parlements

1945-1998

En 52 ans d'histoire parlementaire mondiale, seulement 41 des 186 États qui possèdent un organe législatif, ont choisi, à une période quelconque de leur histoire, une femme pour présider leur parlement ou l'une de leurs chambres. On compte, au total, 77 présidences féminines.

Parmi les États concernés, 17 sont européens, 19 américains (dont 9 latino-américains), 3 africains, 1 asiatique, 1 pacifique, aucun arabe.

24 des 41 États concernés ont un parlement bicaméral, et les sénats ont un peu plus souvent nommé une femme à la présidence que les chambres de députés.

Avant 1939, l'Autriche est le seul État à avoir nommé une femme à la présidence de sa chambre basse (Bundesrat).

Au 1^{er} mars 2002

Sur 179 parlements, 65 sont bicaméraux.

Sur ces 244 chambres, 24 sont présidées par des femmes.

9,9% des présidences de parlement ont été confiées à des femmes.

Pays concernés :

Afrique du Sud (Assemblée nationale), **Antigua-La Barbade** (Chambre des représentants et Sénat), **Australie** (Sénat), **Bahamas** (Chambre de l'Assemblée), **Belize** (Chambre des représentants et Sénat), **Costa Rica** (Assemblée législative), **Dominique** (Chambre de l'Assemblée), **Espagne** (Congrès des députés et Sénat), **Finlande** (Eduskunta/Riksdagen), **Géorgie** (Parlement Sakartvelos), **Inde** (Conseil des États, *présidente par interim*), **Jamaïque** (Chambre des représentants et Sénat), **Lesotho** (Assemblée nationale), **Mexique** (Chambre des députés), **République dominicaine** (Chambre des députés), **République de Moldavie** (Parlement), **Royaume-Uni** (Chambre des Communes), **Suède** (Riksdagen), **Suisse** (Conseil national), **Suriname**.

Source: UIP. *Présidentes des parlements, 1er mars 2002.*
<http://www.ipu.org/wmn-e/speakers.htm>

« Il est difficile pour une femme de se décider à entrer en politique. Lorsqu'elle a pris une telle décision, elle doit ensuite préparer son mari, ses enfants et sa famille. Une fois ces obstacles surmontés, elle doit choisir son parti et se proposer sur une liste. Elle entre alors en compétition avec les candidats masculins qui inventent toutes sortes d'histoires contre elle. Et enfin, lorsque son nom est quand même proposé aux cadres dirigeants du parti, ces derniers l'écartent au prétexte qu'elle risque de leur faire perdre un siège. »

Sushma Swaraj, députée indienne.

Coopération avec les organisations féminines

Au cours de la dernière décennie, la représentation des femmes dans les parlements des démocraties anciennes a augmenté. Une des raisons essentielles à l'origine de cette augmentation est l'influence des organisations de femmes à l'extérieur des partis politiques. Ces organisations sont désormais conscientes, par exemple, de l'effet du scrutin uninominal sur la candidature des femmes dans les systèmes électoraux majoritaires. Elles ont travaillé avec les organes administratifs et les institutions politiques pour préparer les changements nécessaires à l'amélioration de la sélection et de l'élection de femmes. Cette stratégie a ouvert la porte à une amélioration de la représentation des femmes dans les organes législatifs.

« En tant que femmes parlementaires, il est bon de partager nos expériences pour trouver une source d'inspiration. Ceci nous permet de nous sentir moins seules dans le jeu politique et permet aux autres femmes de se sentir intégrées dans ce processus. À chaque déplacement, réunion, forum, à chaque fois que nous le pourrons et à chaque instant, nous devons partager nos informations, nos idées, nos compétences. Nous devons veiller à ce que les femmes soient les personnes les mieux informées dans la société. »

Margaret Dongo, ancienne députée du Zimbabwe

En revanche, dans les démocraties plus récentes ou moins bien installées, les contacts entre les représentantes politiques d'une part et les milieux associatifs féminins ou les organisations syndicales d'autre part, sont limités. Dans ces pays, les mouvements de femmes ont tendance à garder leurs distances vis-à-vis des parlementaires; ils ne coordonnent pas leurs efforts pour exercer des pressions en

faveur de la promotion des femmes auprès des sphères décisionnelles. Cette situation illustre l'ignorance des avantages potentiels offerts par une coordination de l'action et le manque de ressources pour investir dans la construction de réseaux⁴.

Bien que les gouvernements soient invités à s'engager ouvertement en faveur de la démocratisation, il serait irréaliste de s'attendre à ce qu'ils procèdent seuls à la juste féminisation de tous les organes de la société. La société civile en général, y compris les organisations non-gouvernementales et les petites associations locales ont un rôle à jouer dans l'avancement de la représentation des femmes. Pour parvenir à un certain partage en politique, il est nécessaire de réclamer qu'il soit inscrit dans des lois et des programmes gouvernementaux. Une action affirmative garantissant au moins 30% de femmes à tous les niveaux décisionnels semble indispensable.

Pour soutenir et former les femmes à la participation politique, il faut les inciter à s'impliquer à la base des associations féminines et au sein des organes locaux.

Les femmes elles-mêmes doivent réfléchir sérieusement à leurs propres objectifs, à leur tactique, à leur stratégie. Il est important de soutenir les femmes qui sont au parlement pour qu'elles puissent tenir leurs promesses, qu'elles disposent des moyens et utilisent la bonne stratégie afin que les questions féminines soient portées à l'ordre du jour et débattues. Pour soutenir et former les femmes à la participation

politique, il faut les inciter à s'impliquer à la base des associations féminines et au sein des organes locaux. Ceci est un pas important qui permet d'acquérir de la confiance en soi et de partager des expériences.

Education et formation

« Les femmes ont des difficultés à s'exprimer et à expliquer leurs préoccupations. Comment peut-on les encourager à parler ?

La femme au foyer a des choses à dire et nous devons l'encourager à parler, non pas de politique, mais de ses difficultés quotidiennes, de sa vie, des questions qu'elle se pose.

Pour ce faire, un moyen : l'école. C'est l'instruction qui a conduit de nombreuses Palestiniennes à rejoindre des partis politiques ou à participer aux affaires publiques. L'école est le premier passage qui ouvre la voie à l'expression des femmes. »

Rawya Shawa, députée palestinienne

Comment attirer un plus grand nombre de femmes qualifiées vers la carrière politique ? Ceci ne peut se faire qu'en donnant très tôt aux jeunes femmes l'occasion de se préparer à guider un groupe, à le représenter, et pour ce faire à se former dans une association communautaire ou de voisinage. Pour embrasser la carrière politique, les femmes doivent apprendre à appréhender les préoccupations des femmes et l'application du partage dans toute la vie sociale, économique et politique; elles doivent aussi connaître les techniques de coordination et les actions d'un groupe de pression. À cet effet les stages de formation à l'encadrement jouent un rôle important; ils offrent l'occasion de tisser des liens entre les organisations féminines et les femmes politiques et d'encourager des vocations à une carrière publique. Il ne faut pas oublier non plus la formation de toutes les autres jeunes filles à qui l'on doit apprendre à être des citoyennes.

Systemes électoraux

Le système électoral en vigueur dans le pays joue un rôle important vis-à-vis de la représentation politique des femmes, notamment dans les pays développés. Il est communément avancé que la représentation proportionnelle la favorise plus que les systèmes majoritaires. Ce sujet est étudié en détail au chapitre 3 de ce manuel.

Les obstacles socioéconomiques

La crise économique qui a sévi dans les démocraties dites avancées a intensifié la tendance à la paupérisation et le chômage chez les femmes.

Il va sans dire que les conditions socioéconomiques jouent un rôle significatif dans le recrutement des femmes pour les organes législatifs des démocraties aussi bien anciennes que nouvelles. Le statut social et économique des femmes dans la société a une influence directe sur la participation de ces dernières dans les institutions politiques et les organes électifs. La recherche a mis à jour, par exemple, une certaine corrélation entre le recrutement de candidates aux élections législatives et la proportion de femmes travaillant hors du foyer ou de femmes diplômées du secondaire. Toutefois certains chercheurs soulignent que les conditions socioéconomiques restent secondaires par rapport au choix du système électoral.

On peut classer les obstacles socioéconomiques qui ont une influence sur la présence des femmes dans les parlements de la manière suivante :

- Pauvreté et chômage;

- insuffisance de ressources financières;
- analphabétisme, accès limité à l'enseignement et au choix professionnel;
- doubles tâches domestiques et professionnelles.

ENCADRÉ 1: Effets du développement socioéconomique et culturel sur la représentation des femmes

Le niveau de développement du pays est l'une des caractéristiques importantes qui conditionne la représentation des femmes. Le développement s'accompagne d'un éloignement des valeurs traditionnelles, d'une diminution du taux de fertilité, d'une urbanisation, de l'élévation du niveau d'instruction, de l'amélioration des qualifications de la main d'œuvre, de la participation des femmes à la vie publique, d'un changement de comportement et de mentalité à propos du rôle des femmes. Tous ces facteurs élargissent le recrutement politique et débloquent les freins qui entravent l'activité publique des femmes.

L'entrée des femmes dans la population active fut une donnée de développement qui ouvrit la porte de la représentation des femmes dans la plupart des pays occidentaux (Voir Anderson, 1975; Welch, 1977; Togeby, 1994, dans les références à la fin du chapitre 3). Sortir du foyer, entrer dans la population active, éveille sans nul doute la conscience politique des femmes. Le développement entraîne une augmentation du nombre des femmes susceptibles de bénéficier d'une expérience de militantisme et d'encadrement dans les organisations professionnelles ou syndicales.

La culture est liée au développement et, en fonction de ce dernier, la position de la femme dans la société devient de plus en plus comparable à celle de l'homme. En outre, la culture exerce indépendamment une influence propre, car dans deux pays à niveau de développement similaire mais à culture très différente, l'écart sur le chemin vers la parité peut être énorme.

La culture joue donc un rôle essentiel, c'est un fait établi. Pourtant la relation a toujours été difficile à prouver. Dans mes recherches récentes, pour mesurer la culture, j'ai utilisé une somme de variables : le rapport entre le taux d'alphabétisation féminin et le taux masculin, le pourcentage de la population active féminine par rapport au pourcentage de la population active masculine et le rapport femmes/hommes ayant fait des études universitaires. L'hypothèse cherchait à démontrer que lorsque les taux d'alphabétisation et d'enrôlement universitaire des femmes, ainsi que le pourcentage de population active féminine se rapprochaient de ceux des hommes, signe d'une meilleure égalité sociale, l'égalité politique devrait également s'améliorer. Cette hypothèse est confirmée par une corrélation étroite entre les indices culturels choisis et la représentation politique des femmes.

Il est important de noter que si la recherche sur la représentation des femmes dans les pays développés a pu aisément identifier les causes des variations, il n'en a pas été de même pour les pays en développement. Dans le premier cas, les corrélations sont claires. Dans le second, ni les variables significatives dans les démocraties avancées, ni aucune autre variable ayant une quelconque pertinence, n'ont pu montrer de corrélation (Voir Matland, 1998, dans les références à la fin du chapitre 3).

Ceci prouve qu'il existe un seuil, un niveau minimum de développement permettant d'isoler certaines variables, telles que le caractère du système électoral et le taux de population active féminine, en deçà duquel aucune variable n'a d'effet. Ainsi, dans les pays les moins développés la somme des contraintes empêchant l'activité politique des femmes est si forte que leur représentation sera maintenue au minimum. Mais au fur et à mesure que le développement prend corps, des changements culturels apparaissent. Simultanément, les femmes élargissent le champ de leurs ressources, ressources en matière d'instruction, d'expérience rémunérée dans un métier et de formation dans les professions utiles à la carrière politique. Ceci conduit à la formation d'une masse critique : quand le nombre des femmes compétentes devient substantiel, elles commencent à former un groupe d'intérêt qui peut revendiquer une juste représentation. Comme on le voit, le développement joue ici un rôle crucial.

Richard E. Matland

« Les deux obstacles les plus difficiles à surmonter pour une femme qui veut entrer au parlement sont l'indisponibilité d'une circonscription et le manque de ressources financières. Les femmes quittent le domicile paternel, pour celui du mari, puis celui des beaux-parents. Elles sont des personnes déplacées. Elles n'ont pas de racines à partir desquelles se développent des liens, se construisent la connaissance du terrain et l'expérience des réalités. Ensuite, elles ne disposent pas de fonds propres, l'argent est propriété du père, du mari, des beaux parents. En raison du coût qui, pour une campagne efficace, va grandissant, cet aspect financier est un sérieux frein pour les femmes des pays en développement. »

Razia Faiz, ancienne députée du Bangladesh

Féminisation de la pauvreté et du chômage

Les femmes représentent 31% de la population active des pays industrialisés, et 46,7% de la population active mondiale. La restructuration de l'économie mondiale et des économies nationales risque d'éroder sérieusement une part importante du produit généré par les femmes dans les pays industriels développés depuis les années 60. On constate en effet que la population active féminine, qui depuis longtemps était en augmentation, enregistre désormais un renversement de tendance : pour la première fois après plus de 25 ans, les années 90 ont enregistré une baisse du pourcentage des femmes dans la population active.

Pour la première fois après plus de 25 ans, les années 90 ont été témoins d'une forte baisse du pourcentage des femmes dans la population active.

Simultanément, dans la plupart des pays, les activités non rémunérées des femmes représentent une part deux fois plus importante que celles des hommes et la valeur économique de ce travail est évaluée entre 10 et 35% du PNB mondial (soit 11 000 milliards de \$). On enregistre un écart significatif entre le statut des hommes et celui des femmes dans tous les pays du monde. Toutes les études révèlent un accroissement de la différence des salaires, de la discrimination dans le recrutement, la promotion et les licenciements, ainsi que l'aggravation de la ségrégation professionnelle et de la féminisation de la pauvreté. Selon les statistiques des Nations Unies, sur 1 milliard 300 millions de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté, 70% sont des femmes. On enregistre partout des différences de salaires : celui des femmes représente en moyenne 75% de celui des hommes (salaires agricoles non compris).

La crise économique enregistrée dans les pays à « démocratie naissante » a accru le risque d'une féminisation de la pauvreté et du chômage.

Ce sont les femmes qui, tant par leur travail rémunéré que par leurs tâches non rémunérées, contribuent le plus aux économies nationales. Ce travail non rémunéré des femmes rurales et le rôle de l'électorat féminin ne sauraient être sous-estimés. Pourtant, même si leur rôle biologique et social est fort clair, l'apport des femmes dans toutes les sphères de la vie est souvent ignoré. S'attaquer à la pauvreté aurait une influence positive sur la participation des femmes au processus démocratique. L'accès des femmes au pouvoir économique, à l'instruction, à l'information, les fera sortir hors des limites de leur foyer et leur ouvrira les portes de la représentation politique.

Le fardeau de la double journée

Presque partout dans le monde, la plupart des tâches domestiques reviennent aux femmes. La participation des femmes à la politique est en outre freinée par la pauvreté, le manque d'instruction et d'informations. Comment les femmes pourraient-elles participer à la vie politique alors qu'elles n'ont souvent qu'un choix, celui de survivre et de pourvoir aux besoins les plus essentiels de leur famille. Certaines d'entre elles exercent parfois la double journée de l'épouse-mère de famille et de l'individu qui exerce une profession à plein temps, comme celle d'institutrice, de médecin ou d'avocate. Envisager de briguer un mandat parlementaire dans ces conditions revient à exercer un troisième travail à plein temps⁵.

« Les femmes croient en général qu'un mandat parlementaire implique de sacrifier sa vie privée au profit de la vie publique. Ce qui est faux. Les femmes devraient au contraire penser la seconde comme une continuité de la première, poser leur projet de vie et fixer les priorités en ordre chronologique. À chaque âge, sa priorité. Il est un âge pour devenir épouse, puis mère, un âge pour choisir un métier, un âge pour briguer un mandat. La vie est longue et les femmes peuvent réaliser tant de projets. »
Anna Balletbo, députée espagnole.

Freins idéologiques et psychologiques

Entrer en politique, pour une femme, ne signifie pas cesser d'être une femme. C'est précisément parce qu'elle est une femme qu'elle possède un esprit créatif différent et un autre potentiel intellectuel.

Parmi les freins psychologiques et idéologiques que rencontrent les femmes pour briguer un mandat parlementaire, on peut citer :

- Une idéologie et des modèles culturels du sexe dominant et une prédestination à des rôles sociaux respectifs;
- un manque de confiance de la part des femmes en leur propre capacité à gagner une élection;
- une idée préconçue selon laquelle la politique implique des mains sales;
- l'image des femmes dans les médias.

Rôles traditionnels

« Les femmes sont d'abord entrées en politique en essayant de ressembler aux hommes. Ceci ne marche pas. Nous devons y apporter nos différences, nos émotions, notre manière de voir la vie et même nos larmes. »

Anna Tibaijuka, Professeure, Tanzanienne.

Dans de nombreux pays, la tradition continue à conférer, et parfois à imposer, aux femmes un rôle de mère et de ménagère. Un système de valeurs séculaire, patriarcal et tyrannique défend un monde sexuellement différencié; de soi-disant « valeurs culturelles traditionnelles » interdisant tout avancement, tout progrès et toute idée de participation des femmes au processus politique. De par le monde, les sociétés sont dominées par une idéologie défendant la « place des femmes ». Dans cette optique, les femmes peuvent tout au plus devenir des « mères qui travaillent », ce qui implique un petit salaire et exclut tout travail politique. Sans oublier que dans certain pays en développement, les hommes dictent souvent aux femmes ce qu'elles doivent voter.

Tel est l'environnement dans lequel de nombreuses femmes vivent, un environnement où une certaine image collective des femmes dans leur rôle traditionnel et apolitique continue de dominer. Une dirigeante politique se doit d'apparaître asexuée dans ses paroles et dans son comportement, de ne pouvoir être iden-

tifiée comme une femme que par une image sans sexe. Il est même parfois impensable, voire considéré comme honteux pour une femme politique, de laisser apparaître son entité féminine. En fait, plus une femme se montre autoritaire et « masculine », plus elle semble respecter les règles non-écrites d'un jeu masculin. C'est pourquoi les femmes politiques en général, et les parlementaires en particulier, doivent faire l'effort de ne pas se sentir mal à l'aise dans un monde auquel elles ont l'impression de ne pas appartenir et dans lequel elles se comportent de manière peu naturelle.

Souvent les femmes intériorisent ces difficultés et finissent par se sentir coupables lorsqu'elles n'arrivent pas à entrer dans ces personnages qui leur sont si étrangers. À cette culpabilisation se mêle un sentiment de honte d'être une femme ou, paradoxalement, celui de trahir sa « féminité » alors qu'elles devraient être fières des deux. Jusqu'à ce qu'elles réconcilient (ou fassent un choix) les images collectives, les stéréotypes dominants et leur genre féminin, leur vie sera difficile et elles auront du mal à allier des attentes contradictoires. Les femmes doivent être prêtes à ne pas cesser d'être femmes lorsqu'elles entrent en politique. Le fait d'être une femme doit au contraire être mis en avant, car ceci implique un esprit créatif différent et un potentiel intellectuel autre. La capacité à prendre une décision et à l'appliquer n'est pas l'apanage d'un sexe, mais une compétence humaine paritairement partagée; en d'autres termes, s'il est naturel que le pouvoir soit détenu par un homme, il est tout aussi naturel qu'il le soit par une femme; ou cela devrait l'être.

« Les femmes n'ont pas le droit de pleurer; ceci est le privilège des hommes. Un député, et même un ministre peut pleurer. C'est normal. Ceci n'est pas un signe d'émotion mais d'intelligence. En revanche, les femmes n'ont pas le droit à la faiblesse, n'ont pas le droit de pleurer, de montrer leurs émotions, car nous vivons une époque où, en politique une femme doit, plus qu'un homme, se comporter comme un homme. »

Rawya Shawa, députée palestinienne.

Manque de confiance en soi

Le manque de confiance en soi est l'une des raisons principales de la sous-représentation des femmes dans les institutions politiques officielles, que ce soit les gouvernements, les parlements ou les partis politiques. Avec de la confiance en soi et de la détermination, les femmes peuvent atteindre les plus hauts postes politiques de leur pays. Il faut qu'elles croient en elles, qu'elles se débarrassent de cette idée trop répandue que les hommes doivent être leurs chefs. Les femmes sont les égales des hommes, elles ont le même potentiel qu'eux, mais elles doivent se battre pour le faire admettre. Les femmes savent très bien faire campagne, s'organiser, mobiliser des soutiens, cependant une certaine crainte empêche les femmes d'être candidates et de participer à la vie politique.

« Une fois que nous sommes entrées au parlement, nous ne devons pas donner l'impression d'être des individus particulièrement doués, créés tout spécialement par Dieu pour donner des leçons. Non, nous devons dire aux autres femmes que nous sommes comme elles et qu'elles aussi peuvent entrer au parlement avec un peu d'instruction, un peu de talent, et en apprenant un peu à se battre. »
Sushma Swaraj, députée indienne

Une idée préconçue : la politique salit les mains

Dans certains pays, les femmes considèrent qu'en politique on se salit forcément les mains. Cette idée préconçue a ébranlé la confiance des femmes dans leur capacité à entrer dans le jeu politique; elle s'est répandue un peu partout dans le monde car, il faut bien reconnaître, ceci est vrai dans de nombreux pays. Bien que ces « mains sales » puissent avoir diverses significations, quelques traits communs se dégagent⁶.

La corruption passive repose sur un échange entre les avantages et les profits du marché public (législation, budget...) et ceux du marché économique (financement, élections, emplois...) dans le but d'augmenter les profits en supprimant la concurrence et en profitant de conditions de monopole. Par ailleurs, il est évident que le coût toujours plus élevé des campagnes électorales soumet à la tentation d'accepter n'importe quelle offre.

La corruption peut revêtir divers aspects. La prévarication, les détournements de fonds publics, les abus de biens sociaux ou de services sont les plus souvent cités. Les nouvelles démocraties ont besoin de temps pour s'établir et s'enraciner;

Corruption et crime organisé effrayent les femmes. Elles ont peur de perdre l'amitié de l'un ou l'autre des membres de leur propre famille qui, toute entière, milite contre leur engagement politique et leur candidature.

la corruption a tout le loisir de se répandre dans les pays où le processus de transformation politique et économique se déroule avant que la société civile se soit mise en place et que les institutions soient consolidées. Dans de nombreux pays où les nouveaux systèmes politiques et économiques sont déjà en place, les règles du marché sont devenues synonymes de loi de la jungle, de règne de la mafia et de la corruption.

En outre, l'hypocrisie sévit de plus en plus dans les régimes centralisateurs et autoritaires. Certaines « règles de survie » s'imposent dans les économies de pénurie persistante, et ce en complète contradiction avec les déclarations des autorités. Dans les pays démunis, le financement des partis politiques et le maintien d'une presse indépendante restent les principaux obstacles à surmonter sur le chemin de la démocratie.

On sait que la prévarication et les abus ont un coût pour la société. De nombreux gouvernements ou chefs d'entreprise ont exprimé leur désir d'éliminer la corruption. Mais ceci n'est pas chose aisée; la corruption est enracinée dans le système et il est toujours une partie prête à soudoyer ou à être achetée. La corruption crée inévitablement des conditions qui favorisent les manifestations les plus viles du crime organisé. Tout ce climat effraye les femmes. Elles ont peur de perdre l'amitié de l'un ou l'autre des membres de leur propre famille qui, toute entière, milite contre leur engagement politique et leur candidature. Bien que l'idée préconçue sur la corruption ne reflète pas toujours une réalité, elle exerce une influence directe sur l'attitude des femmes envers la carrière politique. Le fait que les pays où le niveau de corruption est le moins développé soient précisément ceux où les femmes sont les plus nombreuses dans les instances élues, n'est pas une coïncidence. Ainsi, la Norvège, la Finlande, la Suède, le Danemark et la Nouvelle Zélande, par exemple, considérés comme les pays les moins corrompus, sont ceux où l'on compte entre 30 et 43% de femmes au parlement.

Les femmes qui décident de se porter candidates doivent prendre cette situation en considération et être prêtes à résister à la « maladie » de la corruption. La corruption requiert un certain secret, tandis que la démocratie signifie une plus grande ouverture du fait du pluralisme des partis et de la liberté de la presse; la libéralisation politique devrait donc entraîner une diminution de la corruption. En favorisant une réelle participation du peuple et l'établissement de contre-pouvoirs efficaces, la démocratie devrait conjurer la corruption.

Les forces du marché ne doivent jamais remplacer les règles de droit. Si la libéralisation économique peut contribuer à réduire le phénomène de la corruption, ceci n'est pas pour autant automatique. Dans une économie de marché soumise à certains règlements, il sera plus facile de contrôler la corruption. Il convient donc que des engagements soient pris et qu'une volonté politique d'éliminer ces comportements illicites de la société contemporaine fassent partie des mesures prioritaires des gouvernements. L'arrivée des femmes peut contribuer à atteindre cet objectif.

Le rôle des médias

On appelle l'information le quatrième pouvoir, en raison de son influence sur l'opinion publique et la prise de conscience populaire. Dans toute société les médias jouent deux rôles : offrir une chronique de l'actualité et former l'opinion publique, ils servent ainsi un double point de vue. Or, les médias ont souvent tendance à réduire la couverture des événements qui concernent

les femmes ou les organisations féminines. La presse, y compris la presse féminine, n'informe pas le public de manière adéquate sur les droits et les responsabilités des femmes dans la société; elle ne rapporte guère les mesures gouvernementales en faveur de la condition féminine.

Les médias couvrent fort peu les événements qui concernent les femmes ou les associations féminines.

La grande majorité de la presse mondiale ne s'est pas encore préoccupée du fait que les femmes soient les premières à être licenciées et, d'une manière générale, qu'elles soient les premières victimes des changements économiques et des réformes qui ont lieu dans leur pays. Le fait que les femmes soient écartées du processus de décision politique est également totalement oublié par les médias⁷.

La presse a déjà été utilisée pour cultiver les discriminations sexuelles et promouvoir une position stéréotypée sur « la place des femmes », pour aider un gouvernement ou un groupe conservateurs à accuser les femmes de l'échec d'une politique de la famille, pour renforcer l'idée selon laquelle les femmes sont responsables de la détérioration de la situation sociale, comme par exemple de l'augmentation des divorces et de la délinquance. Une autre tendance des médias est de réduire les femmes à des objets esthétiques. À cette fin, les femmes sont identifiées comme des objets appartenant à un certain sexe, répondant à certains canons esthétiques et dont l'apparence physique est plus attirante que les capacités intellectuelles. Cette attitude encourage les stéréotypes patriarcaux séculaires sur le « sexe faible », où les femmes sont des objets sexuels et des citoyens « de seconde classe ».

Il faut reconnaître que quelques médias publient des histoires de femmes poli-

tiques ou de femmes d'affaires et commentent leur réussite. Mais ceci est rare. Plus fréquente est la présentation de sujets comme les collections de mode, la vie des stars, les secrets de l'éternelle jeunesse et quelques manifestations artistiques. Une telle attitude, on ne s'en étonnera pas, ne contribue guère à la promotion du respect de soi et de la confiance en soi chez les femmes, elle n'encourage en rien ces dernières à prendre des positions de responsabilité publique.

Le rôle des médias dans tout processus électoral n'est jamais assez souligné et n'a pas encore fait l'objet d'une analyse comparative globale. En réalité, alors que les droits des femmes et le travail des femmes parlementaires ne sont pas correctement couverts, il n'est aucun forum approprié capable d'éveiller les consciences sur ces sujets. En échange, le corps électoral se détourne des femmes candidates. La presse a le devoir de commencer à respecter la valeur et la dignité des femmes tout comme celles des hommes.

La première mission des mouvements féministes est d'inculquer à leurs membres une juste confiance en soi et de cultiver chez toutes les femmes des schémas de soutien réciproque. Rien ne leur sera servi spontanément sur un plat d'argent. C'est aux femmes que revient la tâche de construire une société civilisée selon un paradigme qui reflète les valeurs, les points forts et les attentes féminines et, pour ce faire, celle d'exciter chez elles-mêmes l'envie de participer au processus politique.

En bref

« Pour réussir, les femmes parlementaires doivent posséder deux qualités : une bonne santé et un engagement indéfectible vers notre but. Nous devons être sûres de nos objectifs et absolument déterminées à les atteindre. Hésiter, c'est nous perdre. »

Anna Balletbo, députée espagnole

Parmi les nombreux facteurs qui ne facilitent pas l'entrée des femmes au parlement, nous avons relevé dans ce chapitre :

- Un accès et une intégration limités des femmes aux institutions politiques;
- l'édification de ces institutions à partir d'attitudes et de modèles masculins;
- l'absence de soutiens, y compris financiers ou matériels, de la part des partis, pour alimenter les campagnes des femmes et imposer leur crédibilité politique, sociale ou économique;

- l'absence d'attention portée par les médias aux contributions et au potentiel des femmes, ce qui détourne le corps électoral des candidates;
- l'absence de coordination entre les organisations féminines et de soutien de leur part;
- une estime de soi et une confiance en soi limitées par certains modèles culturels qui éloignent les femmes de la carrière politique;
- l'absence de mesures positives exigeant la présence de femmes ainsi que le caractère négatif de certains systèmes électoraux.

Les obstacles varient selon la situation politique du pays. Dans les démocraties établies, par exemple, c'est l'inégalité au sein des partis eux-mêmes qui peut être un frein; ils ne respectent même pas le seuil de 5% de femmes exigé pour les élections. Dans les démocraties nouvelles ce serait plutôt l'accès aux médias et au financement de la campagne qui serait le principal blocage. Dans les systèmes militaires ou autoritaires, ce peut être tout simplement l'impossibilité de faire partie de l'élite politique. Quelle que soit la situation politique, dans tous les pays sans exception, le système électoral doit être réformé au cas où il ne donnerait pas aux femmes une chance réelle d'être élues.

L'exclusion des femmes hors du pouvoir et des corps législatifs appauvrit le développement des principes démocratiques dans la vie publique et bloque le développement économique d'une société. La majorité des organes de l'État est dominées par les hommes qui défendent leurs propres intérêts. Par conséquent, les institutions politiques dominées par les hommes sont peu favorables à la promotion des femmes et au respect de leurs droits. C'est pourquoi il faut impérativement que les femmes elles-mêmes s'organisent, mobilisent leurs réseaux, apprennent à communiquer et à échanger leurs idées entre organisations, et enfin poussent à l'élaboration de mécanismes pour développer leur propre représentation. À cette fin, les deux chapitres suivants examinent les deux mécanismes les plus efficaces pour aider les femmes à surmonter les principaux obstacles qui empêchent leur représentation : le système électoral et le quota/parité.

Notes

- 1 Ceci est le cas des Émirats arabes unis et du Koweït. Consulter UIP 2001 « Chronologie mondiale de la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des femmes » sur <http://www.ipu.org/wmn-e/suffrage.htm>.
- 2 14,5% dans les chambres basses et 13,6% dans les chambres hautes, soit une moyenne de 14,3%, en février 2002. <http://www.ipu.org>
- 3 Dalherup, Drude. 1991. « From a Small to a Large Minority : A Theory of a Critical Mass applied to the case of Women in Scandinavian Politics » in Hem Lata Swarup et Sarojini Bisaria, eds. *Women, Politics and Religion*. Etawah (Inde) : A.C. Broths. pp. 267-303; Beilstein, Janet C. 1996. « Women in Decision-Making : Progress towards a Critical Mass ». Séminaire parlementaire régional SADC/PNUD. Le Cap (Afrique du Sud). pp.1-4.
- 4 Note de l'éditeur.
- 5 Note de l'éditeur.
- 6 Transparency International. Avril 1997. « The Fight against Corruption : is the Tide now Turning ? ». Berlin (Allemagne) : TI.
- 7 Shvedova, Nadezhda. 1994 « A Woman's Place : How the Media Works Against Women in Russia ». In *Surviving Together*. Vol.12. N°2

Sur le même sujet

Centre des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires. 1992. *Les femmes en politique et dans le processus de prise de décision à la fin du XX^e siècle*. New York (E-U).

Dahlerup, Drude. 1991. « From a Small to a Large Minority: A Theory of a Critical Mass Applied to the Case of Women ». In Hem Lata Swarup and Sarojini Bisaria, eds. *Women, Politics and Religion*. Etawah (Inde) : A. C. Brothers. pp. 267-303.

Département des Nations Unies pour l'avancement des femmes. 1991. *Le rôle des femmes dans la vie publique*. New York (E-U) : UNDAW.

Norris, Pippa et Lovenduski, Joni. 1995. *Political Recruitment: Gender, Race and Class in the British Parliament*. Cambridge (G-B) : Cambridge University Press.

Rapports et conclusions du Symposium interparlementaire sur la participation des femmes à la politique et au processus de prise de décision au parlement. 1989. Séries « Rapports et documents ». No. 16. Genève (Suisse).

Reynolds, Andrew et Reilly, Ben. 1997. *Les scrutins dans le monde – Manuel sur les systèmes électoraux*. Stockholm (Suède) : International IDEA.

Rule, Wilma et Zimmerman, J. eds. 1994. *Electoral Systems in Comparative Perspective : Their Impact on Women and Minorities*. Westport : Greenwood.

Shvedova, Nadezhda. 1994. « A Woman's Place: How the Media Works Against Women in Russia » : *Surviving Together*. Vol. 12, No. 2.

Transparency International. Avril 1997. « The Fight Against Corruption: is the Tide Now Turning? ». *Transparency International Report*. Berlin (Allemagne) : TI.